



BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°565 – 13 décembre 2024

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

Régional

Orientation globalement favorable de **l'activité économique dans l'UEMOA** en octobre 2024

Selon le [bulletin mensuel des statistiques d'octobre 2024](#) de la BCEAO, les principaux indicateurs d'activité de l'UEMOA ont enregistré une hausse au cours du mois d'octobre. L'indice de la production industrielle a fortement progressé, soit +19,6 % en glissement annuel (g.a.), tandis que les indices du chiffre d'affaires dans le commerce et les services marchands ont augmenté respectivement de 4,8 % et 3,9 % en g.a. En outre, l'indicateur moyen du climat des affaires dans l'UEMOA, traduisant les opinions des chefs d'entreprise sur la conjoncture, a légèrement diminué, de -0,5 point en g.a., reflétant notamment les diminutions des scores de 6 pays de l'Union, dont les fortes concernent le Togo (-2), la Guinée-Bissau (-1,7) et le Burkina Faso (-1,1) ; le Niger (+1,8) et le Bénin (+0,3) étant les deux pays ayant enregistré une hausse de leurs scores. Enfin, le taux d'inflation dans l'UEMOA s'est établi à 3,4 % en g.a. en octobre 2024, contre 3,6 % le mois précédent. Ce ralentissement est principalement porté par celui des produits alimentaires et boissons non alcoolisées, dont la contribution à l'inflation a baissé, passant de +2,4 points de pourcentage en septembre à +2,1 en octobre 2024.

Le chiffre à retenir

500 M USD

La garantie de la Banque mondiale octroyée à la Côte d'Ivoire, dont une partie soutiendra un échange dit de "dette contre développement"

La BAfD accroît sa participation dans le capital de la BOAD

La Banque africaine de développement (BAfD) a [signé](#) un accord, le 4 décembre 2024, avec la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) pour une prise de participation d'un montant 24 M USD dans le capital de la banque régionale. Cette participation supplémentaire portera la part de la BAfD dans la BOAD de 0,54 % à 1 %. Elle contribuera en outre à l'accroissement des ressources de la BOAD, améliorant ainsi sa capacité à soutenir les initiatives de développement dans les pays de l'UEMOA.

Le groupe Coris mobilise un prêt de 80 M USD auprès de la SFI et de FMO

La Société financière internationale (SFI) et la Société néerlandaise de financement du développement (FMO) accorderont à Coris Group et à ses filiales un prêt d'un montant global de 80 M USD. [L'annonce](#) a été faite le 9 décembre 2024 par la SFI, en marge de l'Africa Financial Summit. Dans le détail, la SFI contribuera à hauteur de 45 M EUR, tandis que la FMO apportera 35 M EUR. Ces montants sont



destinés au refinancement des micro, petites et moyennes entreprises dans la région du Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal). En outre, au moins 25 % de l'enveloppe seront spécifiquement alloués aux entreprises détenues ou dirigées par des femmes.

Bénin

La loi de finances 2025 adoptée à l'Assemblée nationale

[La loi de finances initiale \(LFI\) pour 2025](#) a été adoptée le 5 décembre à l'Assemblée nationale à 81 voix contre 28. Elle présente un équilibre global à 3 551 Mds FCFA (5,4 Mds EUR), en augmentation de 11% par rapport à celui défini par la LFI 2024. Cet équilibre repose sur les hypothèses d'une croissance économique de 6,8% (contre 6,7% estimé pour 2024), portée par les secteurs agricole et des infrastructures et d'un taux d'inflation de 2%, dont la maîtrise serait notamment permise par les bonnes campagnes céréalières en 2024 et 2025. La LFI 2025 prévoit des recettes budgétaires en hausse de 14%, tirées par l'ensemble des recettes dites des régies qui devraient enregistrer une hausse de 15,7% et qui comprennent notamment celles des douanes (+10,5% ; 37% des recettes budgétaires), des impôts (+17,8% ; 55%) ; tandis que les autres ressources sont attendues en baisse, reflétant une baisse des dons. Les dépenses sont en hausse de 8,9% par rapport à 2024, principalement portée par la hausse des dépenses de transfert (+18,2%, et une part de 21% des dépenses du budget général de 2025), d'achats de biens et services (+15,2%, et une part de 8%) et de personnel (+6,2%, et une part de 24%) ; ainsi que par la charge de la dette (+13,5%, pour une part de 9% des dépenses du budget général). Ainsi, le déficit budgétaire projeté est de 2,9% du PIB pour 2025 contre 3,7% du PIB attendu pour 2024 et respecterait ainsi la cible communautaire de 3%.

Burkina Faso

L'inflation décélère à 3,6 % en g.a en novembre 2024

Selon l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), le taux d'inflation s'est [établi](#) à 3,6 % en glissement annuel (g.a.) en novembre, après 6,3 % le mois précédent. Ce niveau d'inflation est porté essentiellement par la hausse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+ 6,7 % en g.a), en particulier les produits frais (+7,2 % en g.a). A noter toutefois la baisse des prix des catégories "Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants" (- 3,2 % en g.a), "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (-0,7 %) et "Loisirs et culture" (-0,1 %).

Sarama entame une procédure d'arbitrage contre l'Etat

La société minière canadienne Sarama Resources [a annoncé](#), le 12 décembre 2024, qu'elle a officiellement entamé une procédure d'arbitrage contre l'État du Burkina Faso pour son expropriation du projet minier Sanutura en 2023. La société souhaite une indemnisation complète pour les pertes et dommages qu'elle a subis en raison de certains actes et omissions du gouvernement burkinabè, soit un montant minimum de 180 M AUD (109,1 M EUR) selon les estimations préliminaires présentées par la société. La demande d'arbitrage a été soumise au Centre international pour les différends relatifs aux investissements (CIRDI), une institution du Groupe de la Banque mondiale.



Côte d'Ivoire

Un échange de dette contre développement, soutenu par une garantie de la Banque mondiale

Le 5 décembre 2024, le groupe Banque mondiale et le gouvernement de Côte d'Ivoire [ont annoncé](#) la mise en place d'un échange de créances visant à alléger la dette commerciale ivoirienne au profit de programmes visant à soutenir l'éducation. Cette opération concerne le rachat par la Côte d'Ivoire de près de 400 M EUR de dettes commerciales à taux d'intérêt élevé arrivant à échéance dans les cinq prochaines années. Le rachat sera réalisé au moyen d'un prêt à taux réduit, à échéance plus longue assorti d'une période de grâce, qui sera soutenu par la moitié d'une garantie d'un montant de 500 M EUR de la Banque mondiale. Le reste de cette garantie vise à obtenir un prêt axé sur le développement durable. Cette transaction devrait permettre de dégager des économies budgétaires d'une valeur actuelle nette d'au moins 60 M EUR, qui seront allouées à l'éducation.

Partenariat entre un consortium d'assureurs et la SFI pour la résilience du secteur agricole

Le 2 décembre 2024, le Consortium d'assureurs composé d'Atlantique Assurances, de Sanlam/Allianz, et d'Axa et la Société financière internationale (SFI), filiale du groupe Banque mondiale, [ont signé](#) une convention de collaboration visant à améliorer la résilience du secteur agricole face au risque climatique. Ce partenariat propose des solutions d'assurance aux exploitants agricoles et PME, notamment en améliorant leur accès aux dispositifs d'assurance et en favorisant des pratiques agricoles résilientes et durables. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du Programme d'assurance climatique inclusive de la SFI, co-financé par le ministère fédéral allemand de la

Coopération économique et du Développement (BMZ).

9,5 M EUR du gouvernement pour un complexe agro-industriel dans le Nord

Le 6 décembre, le gouvernement ivoirien a [lancé](#) un projet agro-industriel à Niakaramandougou, dans le Nord du pays avec un investissement initial de 6,24 Mds FCFA (9,5 M EUR) et un investissement total escompté de 10,7 Mds FCFA (16,3 M EUR) à l'horizon 2030. Visant la production et la transformation de cultures vivrières, il s'inscrit dans une stratégie de modernisation de l'agriculture pour renforcer la sécurité alimentaire, créer des emplois et améliorer les revenus des producteurs. Il vise également à offrir un marché durable pour les agriculteurs tout en incitant les populations locales à abandonner des pratiques illégales comme l'orpaillage clandestin. A noter que ce complexe s'ajoute à d'autres initiatives, comme le projet de pôle agro-industriel du Nord, qui ambitionnent de favoriser une transformation industrielle accrue des matières premières locales.

Libéria

40 M USD de la Banque mondiale pour des financements de développement innovants

Le 5 décembre, la Banque mondiale a [annoncé](#) avoir approuvé un financement de 40 M USD au profit du Libéria, premier d'une série de trois, intervenant dans le cadre de son programme de financement de la politique de développement (DPF). L'opération comprend une option de prélèvement différé en cas de catastrophe (CAT-DDO, vise catastrophes naturelles et urgences sanitaires) de 20 M USD, la première de ce type dans le cadre du partenariat de la Banque mondiale avec le Libéria. Les réformes soutenues par l'opération visent à (i) promouvoir une croissance inclusive et résiliente tirée par le secteur privé, (ii) renforcer



la stabilité économique, (iii) favoriser le développement durable et (iv) renforcer les systèmes sociaux et la préparation aux catastrophes et aux changements climatiques.

Financement de la BAfD pour soutenir la gouvernance et de mobilisation des ressources intérieures

Le 9 décembre, la Banque africaine de développement (BAfD) a [annoncé](#) que son Conseil d'administration avait approuvé des financements à hauteur de de 18,3 M USD au profit des politiques de gouvernance et de mobilisation des recettes intérieures via une meilleure gestion des finances publiques et davantage de transparence, notamment dans le secteur extractif. Ces financements comprennent un prêt de 9,6 M USD du Fonds africain de développement (FAD-16), le guichet concessionnel de la Banque, un prêt de 6,8 M USD du guichet de financement supplémentaire (pilier I) de la Facilité d'appui à la transition (FAT). Ce financement annoncé de 18,3 M USD inclus une contribution nationale de 1,9 M USD du gouvernement libérien.

Mali

Hausse des recettes et dons de 7,7 % en g.a à fin septembre 2024

Selon le [rapport relatif à la situation d'exécution du budget général au 3^{ème} trimestre 2024](#), les recettes totales (nettes de crédits de TVA) et dons ont atteint 1 623,8 Mds FCFA (2,5 Mds EUR) à fin septembre, soit une hausse de 7,7 % en glissement annuel (g.a.) et représentant 71,7 % de l'objectif de mobilisation annuel. Ces ressources ont été quasiment constituées par les recettes domestiques (99 % du montant mobilisé). Quant aux dépenses (liquidées), elles se sont établies à 1 785,5 Mds FCFA (2,7 Mds EUR), soit une hausse de 6,3 % en g.a. et un taux de réalisation de 59,2 % par rapport aux prévisions annuelles. Les dépenses ont principalement porté sur les charges de

personnel (42,2 % du total) et les acquisitions de biens et services (29,5 %). En conséquence, le déficit du budget général à fin septembre s'est établi à 161,7 Mds FCFA (246,5 M EUR), en baisse de 6,5 % en g.a.

Niger

GoviEx entame une procédure d'arbitrage contre l'Etat

Le 9 décembre 2024, la société canadienne GoviEx Uranium et sa filiale nigérienne ont [annoncé](#) avoir entamé une procédure d'arbitrage contre l'Etat du Niger au titre de la Convention pour le règlement des différends relatifs aux investissements entre Etats et ressortissants d'autres Etats (Convention du CIRDI). Le différend qui oppose les 2 parties est relatif à la décision prise par les autorités nigériennes en juillet dernier de retirer le permis pour le projet d'uranium de Madaouéla à GoviEx. Malgré l'entame de cette procédure, la société indique qu'elle reste ouverte à une solution à l'amiable.

Sénégal

Près de 1,6 Md EUR pour l'importation annuelle des denrées alimentaires

Le Sénégal dépense chaque année plus de 1 000 Mds FCFA (1,5 Md EUR) pour importer annuellement des denrées alimentaires, et plus de 127 Mds FCFA (194 M EUR) pour [importer de l'huile et de la graisse](#). L'annonce a été faite par le cabinet du secrétaire d'Etat aux Coopératives et à l'Encadrement paysan, à l'occasion de la 9^{ème} édition du Forum annuel du Collectif des opérateurs, producteurs et exportateurs de graines d'arachides (COPEGA) le 10 décembre 2024 à Kaolack. Elle intervient après l'interdiction des exportations des graines d'arachides brutes pour la campagne 2024-2025 dans le but de soutenir les industriels locaux (huiliers) dans leur approvisionnement.



Cela fait écho à la stratégie de souveraineté alimentaire des autorités.

Les autorités envisagent d'interdire les exportations de matières premières

Le 9 décembre 2024, le ministre de l'Industrie et du Commerce a annoncé que le Sénégal allait [interdire l'exportation de matières premières textiles](#) ainsi que les importations de friperies. Cette décision est motivée par la volonté du gouvernement de protéger les acteurs opérant dans le textile et l'habillement et de développer l'industrie locale. Pour rappel, la campagne 2024-2025, la récolte de coton au Sénégal est attendue en hausse de 7,5%, à 14 000 tonnes selon les [estimations](#) du Programme régional de production intégrée du coton en Afrique (PR-PICA) et le coton constituant la troisième source de recettes d'exportations agricoles du Sénégal.

Togo

Baisse des prix des produits pétroliers à la pompe

Le prix de vente au détail des produits pétroliers [a été revu à la baisse](#) par un décret conjoint des Ministères du Commerce, de l'Economie et des Ressources énergétiques, datant du 9 décembre. Depuis le 10 décembre, l'essence super sans plomb est vendue au prix de 680 FCFA (1,03 EUR) et le gasoil à 695 FCFA (1,05 EUR), première évolution des prix depuis plus de deux ans pour ces produits. Selon les données de [l'Institut National de Statistiques](#) (INSEED), depuis juillet 2022, le prix du super sans plomb

était fixé à 700 FCFA (1,06 EUR) et celui du gasoil à 775 FCFA (1,18 EUR). Avant juillet 2022, le prix du super sans plomb était de 595 FCFA (0,9 EUR) et celui du gasoil de 665 FCFA (1,01 EUR). Ces deux produits pétroliers ont connu deux baisses de leur prix en avril et mai 2020 dans le cadre de la mise en place de mesures sociales pendant la pandémie de COVID-19, puis plusieurs hausses en [juin 2021](#), [mai 2022](#) et enfin [juillet 2022](#). Ainsi, globalement, [depuis janvier 2020](#), le prix à la pompe du super sans plomb a augmenté de 21% et celui du gasoil de 23% au Togo. Parallèlement, les subventions au carburant et au gaz ont [augmenté depuis 2019](#) passant de 0,2% du PIB à 0,8% du PIB en 2023 avec un pic à 1,4% en 2022.

Appui budgétaire de 200 M USD de la Banque mondiale

Le 10 décembre, [la Banque Mondiale a annoncé avoir approuvé un financement](#) de l'Association Internationale de développement (IDA) de 200 M USD en faveur du Togo. L'objectif est de promouvoir un développement inclusif et durable en participant au financement de l'agriculture durable, l'électrification rurale, le renforcement du capital humain et la résilience des populations rurales. Ce financement permettra aussi de reconstituer en partie la marge de manœuvre budgétaire de l'Etat. Ce financement s'inscrit dans le [Cadre de Partenariat Pays](#) (*Country Partnership Framework* – CPF) signé entre la Banque mondiale et le Togo en mai 2024 qui s'étendra de 2025 à 2029, ayant pour objectifs l'atteinte de l'accès universel à l'électricité, l'amélioration de la productivité agricole, et plus généralement le renforcement de la résilience des populations rurales.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar et de Lomé, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : abidjan@dgtresor.gouv.fr & suivez notre page [LinkedIn](#)